

3

Jean Braud maire de Buzançais le 3/5/2019.

J'attire votre attention sur la sécurité.

La vitesse devra être limitée à 30km/h à partir du village des Aînés (à Gadenay)

notamment pour le passage sur le pont de Dorn et jusqu'à l'ancienne CROUVERVILLE

Le passage dans le bief sera limité à 30km/h de fait des ralentisseurs

Le route D49 aura sans doute besoin d'être rafraîchie et élargie pour le passage des camions.

Il faut le sursucre du Département.

